



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

synfo@ardeche.fr
<http://www.synfocg07.net/>
☎ : 04 75 66 97 13
☎ : 06.12.89.48.81

Privas le 26 Mai 2021

Madame, Monsieur,






Vous vous présentez aux élections départementales de juin prochain, Quand vous serez élu,e, vous déciderez notamment de l'avenir des 2000 agents qui assurent les missions de Service Public de notre département,

Le syndicat Force Ouvrière du Conseil Départemental de l'Ardèche souhaite mieux connaître les intentions des candidats, C'est pour cela que nous vous remercions de bien vouloir consacrer cinq minutes à ce questionnaire,

Ci-dessous, nous vous proposons des idées qui concernent les agents du Département, Nous vous demandons de bien vouloir indiquer votre degré d'accord avec les affirmations qui suivent allant de « Tout à fait d'accord » à « Pas du tout d'accord »,






Le Service Public ne devrait être organisé qu'avec des fonctionnaires titulaires

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord






Le Service Public devra être confié au secteur privé/externalisé quand c'est possible

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord






Le Service Public doit répondre à des critères de rentabilité

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord

Un Service Public se doit d'être réactif : l'emploi d'agents précaires est indispensable

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord

La difficulté de recruter des assistants familiaux en nombre suffisant pour les missions de la protection de l'enfance est liée à une rémunération insuffisante

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



L'égalité Homme/Femme dans notre Collectivité ne pose pas de problème

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Malgré les différentes lois, il est difficile d'arriver à l'égalité homme/femme

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Pendant la pandémie COVID 19, le télétravail est nécessaire

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Un Service Public ne peut fonctionner qu'avec tous les agents en présentiel

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Le Service Public et le télétravail sont inconciliables

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Le télétravail est indispensable dans le cadre du développement durable

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Il n'est pas possible d'organiser les missions du Département avec trois jours de télétravail par semaine, comme le suggère la Loi

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



La formation est la clef du développement de notre collectivité ; les agents bien formés sont plus performants

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



La formation coûte cher et n'est pas utile aux agents ; pendant leurs formations ils ne sont pas au travail

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Il est important de former les cadres de notre Collectivité

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Les agents du Département devraient bénéficier d'un meilleur pouvoir d'achat

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



La rémunération des agents vient d'être revalorisée avec l'IFSE ; pas besoin d'augmenter davantage

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord



Il est normal qu'en moyenne, les agents des métiers techniques bénéficient de primes supérieures à ceux de la filière médico-sociale

Tout à fait d'accord



Pas du tout d'accord

Les agents de notre Département sont mieux rémunérés que leurs homologues dans d'autres Collectivités

Tout à fait d'accord



Pas du tout d'accord

Les représentants du personnel sont des acteurs de la bonne marche de notre Collectivité

Tout à fait d'accord



Pas du tout d'accord

Il n'est pas utile de discuter avec les syndicats ; de toutes façons, ils ne sont jamais contents

Tout à fait d'accord



Pas du tout d'accord

Madame/Monsieur **Madame Céline Porquet**

Candidat sur le canton de **Ces réponses sont valables pour l'intégralité des candidats RN Ardèche**

Merci de bien vouloir renvoyer votre questionnaire rempli à :

FORCE OUVRIERE

Conseil Départemental

De l'Ardèche

Quartier la Chaumette -BP 737

07 007 Privas Cedex

Ou par mail à synfo@ardeche.fr